



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-11-16/2024-11-30]

### Publicación quincenal

Samedi 16 novembre.

**L'ICCN accorde quatre mois aux agriculteurs de Kyavinyonge pour quitter les terres protégées.** Les discussions ont rassemblé l'administrateur du territoire de Beni, des représentants de la société civile, des chefs coutumiers, ainsi que des agriculteurs et des pêcheurs de Kyavinyonge. Selon le président de la société civile locale, l'objectif principal est de protéger l'intégrité écologique du parc tout en prenant en compte les besoins des communautés locales. Le parc national des Virunga est une réserve naturelle classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Cependant, les pressions humaines et les conflits liés à l'exploitation des terres constituent un défi pour la conservation de cette zone protégée.

**Bunia : 7 % des patients atteints de diabète, selon les professionnels de la santé.** Les principaux facteurs favorisant le diabète sont notamment l'obésité, le surpoids, l'inactivité physique et une consommation excessive de sucre. Pour faire face à cette maladie, des campagnes de sensibilisation à la prévention du diabète ont été lancées depuis début du mois de novembre. Elles encouragent la population à adopter une alimentation équilibrée, la pratique d'activités physiques régulières et la réduction de la consommation d'aliments sucrés. À Bunia, certaines structures de prise en charge des diabétiques sont opérationnelles, mais elles fonctionnent avec des moyens limités.

**Kisangani : les anciens combattants réclament leurs salaires de septembre et octobre 2024.** Le salaire de septembre aurait déjà été payé si un message du gouvernement central n'était pas intervenu pour arrêter ce processus. D'ailleurs, l'enveloppe y afférente est actuellement logée à la Banque centrale du Congo. Conformément au message de l'ordonnateur du gouvernement, la paie ne pourra intervenir qu'après le contrôle physique de tous les anciens combattants par une mission qui viendra de Kinshasa. Leur ordre de mission est déjà signé depuis le mois d'août dernier. Quant au mois d'octobre, déclare le chef de division provinciale de budget, l'argent n'est pas encore décaissé par le gouvernement.

**Félix Tshisekedi "déploie" et "condamne" la méthode policière utilisée contre Delly Sesanga et demande des mesures pour encadrer les manifestations publiques.** "Peu importe le motif de l'interpellation de cet acteur politique, la méthode utilisée par les éléments de la police pour le conduire à leur poste ne devrait nullement s'apparenter à des voies de fait traduites par une brutalité que je déplore et condamne. Indépendamment des mesures déjà préconisées à l'encontre des policiers auteurs de la bavure décriée, le Président de la République a engagé le ministre de l'Intérieur à prendre des dispositions préventives nécessaires quant à l'encadrement des manifestations publiques afin que pareils dérapages ne se reproduisent plus dans le rang de la police nationale congolaise". Se basant sur les dispositions de l'article 23 de la Constitution, Félix Tshisekedi a précisé que la Constitution garantit à toute personne le droit à la liberté d'expression. Delly Sesanga et Bernadette Tokwaulu Aena, deux figures de l'opposition congolaise, ont été libérés le 14 novembre 2024 après plus d'une heure

d'interpellation par la police à Kinshasa. Ils avaient été arrêtés dans la matinée alors qu'ils distribuait des tracts et mobilisaient leurs partisans contre le projet de révision ou changement de la Constitution porté par le président Félix Tshisekedi. (Actualité.CD)

**Neuf morts et des maisons incendiées lors d'une attaque des ADF à Mubisio (Lubero).** Selon des sources locales et de la société civile, les assaillants ont ciblé ce village, où l'armée n'est pas déployée, avant de s'attaquer aux civils et de piller quelques officines pharmaceutiques. La population locale s'est déplacée vers d'autres villages voisins jugés plus sécurisés. L'administrateur du territoire de Lubero, annonce que la coalition des armées congolaise (FARDC) et ougandaise (UPDF) est à la poursuite des assaillants.

Ouverture à Goma du festival de musique Amani, «la paix», en swahili. Dans cette région où les tensions sont multiples, place donc à la fête, au partage, à la musique : la fanfare du Kivu - qui réunit des musiciens de Goma et de Bukavu - a ouvert le festival Amani sur un site majestueux avec, en fond de scène, le lac Kivu et ses montagnes. La musique résonne désormais sur la grande scène, après une nuit très longue pour l'équipe du festival. Le pari, un peu fou, est réussi : près de 12 000 festivaliers étaient attendus samedi après-midi. L'entrée est à un dollar pour permettre au plus grand nombre de venir et d'oublier, un peu, les difficultés quotidiennes, de profiter de la musique, des grillades, et de retrouver les amis. La chance est avec Amani, car la pluie tropicale, qui a trempé le site depuis le petit matin, s'est arrêtée avant l'ouverture. « *Oublier les problèmes* » : *la musique comme remède*. L'alignement des sourires, les rires, les accolades et la joie des festivaliers montre à quel point ce festival est une fierté collective, salue Augustin Mosange, membre de l'équipe du festival : « De voir tous ces gens venir, cela montre encore l'amour qu'ils ont pour Goma, via cet événement qui est notre vitrine et est à l'image de la ville, la résilience, une jeunesse forte, courageuse et magique. » Certains peuvent relever l'aspect presque irréel à voir ce festival lancé, tant les difficultés se sont multipliées cette semaine. Soit déjà un premier pas et une véritable réussite pour l'équipe du festival Amani. Cela en plus du temps court de préparation - une nuit pour monter le site, des nuits blanches et le stress de l'avant. La qualité artistique est la signature du festival et la musique devient médicament pour les festivaliers. « Oublier les problèmes, puisqu'on ne peut pas s'enfermer sur ces problèmes. Il n'y a pas de tribu ici, on est tous Congolais avant tout. Et après, on se dit, on va chanter autour de la paix. Au festival Amani, on va parler de la paix et ensuite, la victoire sera à nous tous. Parce qu'on espère, qu'un jour, on vivra la paix. » (RFI)

**Dimanche 17 novembre.**

**Lomami : le gouverneur Kalombo promet des sanctions contre des auteurs des VBG et abus sexuels.** « Tout auteur des violences basées sur le Genre, l'Exploitation, l'Abus sexuels et le Harcèlement sexuel sur les populations répondra de ces actes devant la justice ».

**Les états généraux de la justice se sont achevés à Kinshasa.** Lors du dernier jour des états généraux de la justice qui se sont achevés le 16 novembre en RDC, le Garde des sceaux est notamment revenu sur la proposition phare de ces dix jours de discussions, à savoir : le remplacement du Conseil supérieur de la magistrature par un Conseil supérieur de la justice dans lequel les magistrats siègeraient aux côtés du président de la République et du ministre de la Justice, entre autre. La magistrature n'est pas la justice, a insisté celui-ci : « Les avocats, les greffiers, les huissiers, la société civile et même d'autres acteurs réclament de faire désormais partie du Conseil supérieur de la justice [...]. Il est anormal que certains juges et que des magistrats d'un certain niveau ne fassent l'objet d'aucun contrôle de leurs actes », a poursuivi Constant Mutamba. Plusieurs propositions suscitent la colère des magistrats. La proposition reste toutefois très contestée par les syndicats de magistrats soucieux de conserver leur indépendance. Mais ces derniers s'inquiètent également de deux autres points qui figurent, eux aussi, parmi les 359 formulées, au total, dans le rapport final des états généraux : la dépendance des parquets vis-à-vis du ministère de la Justice d'une part, la suppression de l'avis des présidents des cours et des tribunaux avant de rendre une décision de l'autre. (RFI)

**Ituri : le tronçon routier Makele-Mambasa dans un état de délabrement avancé.** Selon des chauffeurs qui desservent cette RN44, de gros bourbiers se sont formés, et rendent la route impraticable à hauteur des villages Kalonge, Luemba, et avant le pont Ituri. Un usager de la route, a déploré le manque de sérieux dans la maintenance de cette route par son attributaire, qui pourtant, perçoit au quotidien la taxe de péage-routier : « C'est juste au début, lorsque l'attributaire avait eu la gestion de la route qu'il s'en occupait. Mais depuis, c'est de l'abandon ».

**Goma : au moins 55 cas de tueries et assassinats ciblés enregistrés en 6 semaines (Société civile).** La coordination de la société civile urbaine de Goma a également noté plusieurs incidents sécuritaires notamment des braquages armés et attaques physiques, vols et cambriolages diurne et nocturne, 12 cas de vindicte populaire et 27 cas d'incendies des maisons. Les habitants de Goma font également face, durant cette période, aux diverses tracasseries militaires, policières ainsi que des combattants Wazalendo ainsi que des tracasseries fiscales. La société civile de Goma a demandé au Gouvernement national de déclarer la province du Nord-Kivu comme étant

sinistrée, de lever l'état de siège sans condition, en renforçant les capacités physiques et opérationnelles, logistiques des unités dans les zones de combat ou celles de la paix.

**La Fondation Bridgeway apporte son assistance humanitaire aux 118 ex-otages des ADF à Bunia.** Cette assistance est composée de médicaments, vêtements, savon, mais aussi de vivres, dont le haricot, riz, soja, ou encore de l'huile végétale. Ces ex-otages vont par la suite être réinsérés dans leurs familles. Le travail de Bridgeway vient en appui aux efforts des opérations militaires Shujaa, menées par les armées congolaise et ougandaise contre les ADF:

**Retour d'environ 70 % des déplacés de Walese Vonkutu dans leurs milieux d'origine.** Outre le retour de 70% des habitants, des dizaines de localités sur l'axe Komanda-Luna sur la RN4 : il y a aussi la cessation des hostilités entre les groupes armés Chini ya Tuna et Mai-Mai FPP/AP, qui défendaient les intérêts de leurs communautés. Le renforcement de la cohésion sociale et la relance des activités agricoles sont également les acquis de cet accord. Les participants se sont engagés à dénoncer toute action qui pourrait compromettre les initiatives de paix en cours. Cet atelier de 4 jours a été assorti d'un plan d'action global élaboré par les participants.

**Un concert de Ferré Gola marque la fin du festival Amani à Goma.** C'est face à une foule immense et chaleureuse que Ferré Gola est monté sur la scène de la 10e édition du festival Amani. Le public a accueilli avec joie le musicien congolais Ensemble avec l'artiste, ils ont fredonné ses chansons. Cette événement culturel a offert aux festivaliers l'occasion de faire valoir la paix dans la région des Grands lacs. Les 16 et 17 novembre, au village Ihusi, les participants ont effectivement parlé « Paix ». L'objectif de ce festival est la promotion de la paix à travers la culture. Car, comme disent les organisateurs, là où les armes divisent, la culture rassemble. Et ces deux jours de musique et de danse visaient la paix durable dans la région des Grands lacs. Artistes, exposants, entrepreneurs, humanitaires, bénévoles, festivaliers et même autorités du pays étaient tous réunis pour parler un même langage. Celui de la paix.

**Les journalistes, cibles d'agressions et de pillages, dans le Nord-Kivu, demandent protection.** A Goma, on les appelle les « chevaliers de la plume ». Ce sont des journalistes qui ont dû fuir les territoires de Masisi, de Rutshuru, du Lubero et de Walikale. Ils sont plus de quatre-vingt et militent pour que leur protection soit assurée. « Nous avons déjà subi douze cas de menaces ou d'agressions ainsi que des pillages de notre matériel de reportage. La plupart du temps, cela arrive quand nous revenons de nos rédactions d'attache. Les autorités devraient fournir plus d'efforts pour, en tout cas, nous sécuriser parce que nous ne pouvons pas quitter nos zones. Penser être dans une ville sécurisée et être, du coup, la cible d'actes d'agression et de pillages, ce n'est pas normal, ça doit cesser ». (Actualité.CD)

**Lundi 18 novembre.**

**Cri d'alarme pour 100 000 habitants de Lubero privés d'eau potable (Médecin).** Selon le médecin chef de zone : « Par rapport à la couverture en eau de la zone de santé de Biena, cette couverture est encore faible. Elle est de 38 % pour une population estimée à 165 864 habitants. Et donc, une grande partie de la population n'est pas couverte en eau potable, et cela a comme conséquence des maladies hydriques, surtout la diarrhée et la fièvre typhoïde ». Il appelle à des efforts pour améliorer l'accès à l'eau potable dans la région.

**La RDC relance l'exploitation du zinc dans la mine de Kipushi,** à l'arrêt depuis 30 ans, a été officiellement inaugurée le 18 novembre par le président Félix Tshisekedi. Après l'extraction dans cette mine, quatrième gisement de zinc au monde, le minerai sera concentré, puis exporté via la Zambie. La reprise des activités de cette mine – une joint-venture entre la Gécamines, société minière publique de la RDC, et l'entreprise canadienne Ivanhoe – est une très bonne nouvelle pour les marchés, selon les spécialistes. La mine de Kipushi devrait, au cours des premières années, contribuer à 2 % de la production mondiale de zinc, une nouvelle source d'approvisionnement bienvenue, selon le spécialiste métaux chez Argus Media : « Cela sera très bénéfique pour le marché du zinc, car cela va atténuer les contraintes d'approvisionnement actuelles. D'autant plus que les coûts énergétiques sont très élevés en ce moment et qu'il y a beaucoup de tensions géopolitiques. Cela affecte une grande partie de la production, non seulement de zinc, mais aussi d'autres métaux. La relance de la mine de Kipushi va stimuler non seulement l'économie locale, mais aussi l'économie mondiale ». Autre point positif, la très haute concentration du minerai : « Cela va permettre de produire davantage, un avantage en termes de déchets parce que la gestion des déchets miniers, c'est un vrai problème. C'est l'un des impacts environnementaux et sociétaux des plus importants et donc, si vous avez un minerai très riche, pour une tonne de zinc, vous générez moins de déchets que si vous exploitez du minerai pauvre. » L'exploitation de cette mine devrait permettre la création d'emplois et des rentrées fiscales pour le pays. De plus, la demande en zinc devrait augmenter dans les années à venir avec des besoins croissants en Chine et en Inde, notamment. Or, les réserves disponibles sont évaluées à moins de 20 ans, une aubaine pour la RDC. (RFI)

**Les États généraux de la justice recommandent un service de renseignement pénitentiaire pour lutter contre les réseaux criminels en prison.** Cette initiative vise à renforcer la sécurité interne des établissements pénitentiaires et à prévenir l'expansion des activités illicites orchestrées depuis ces lieux de détention. L'accent a également été mis sur la mise en œuvre de procédures pénales accélérées pour réduire les longues détentions préventives qui contribuent à la surpopulation carcérale. Des mesures ambitieuses ont été proposées, telles que la construction de nouvelles prisons et la réhabilitation des infrastructures existantes, souvent inadéquates aux réalités actuelles. Ces efforts visent à remédier aux conditions de vie déplorables qui prévalent, notamment dans des établissements comme la prison centrale de Makala, initialement conçue pour 1 500 détenus mais qui en accueille actuellement plus de 15 000.

**Guerre au Nord-Kivu : le M23 renforce ses positions autour de Sake, les Fardc en alerte maximale.** Des sources civiles et militaires indiquent que les rebelles ont tiré plusieurs balles en direction de Sake depuis trois positions qu'ils occupent sur des montagnes surplombant cette cité de la province du Nord-Kivu. C'était d'abord entre 12 h et 13h, et puis encore entre 17h50 et 18h50. Ce à quoi l'armée congolaise a répondu depuis Sake et Mubambiro. Aucun dégât civil n'est à déplorer, précisent ces sources.

**A Ottawa, Judith Suminwa invite les entreprises canadiennes à profiter des opportunités d'investissement offertes par la RDC.** La Première ministre a lancé cette invitation au cours du Forum Africa Accelerating 2024 qu'organise la Chambre de commerce Canada-Afrique, à Ottawa. L'arrivée des entreprises canadiennes prévue en 2025 est une première étape d'un long partenariat voulu pérenne entre les deux parties. L'accession de Judith Suminwa à la tête du Gouvernement vient booster les relations bilatérales RDC-Canada, dans le domaine économique, après une longue période de torpeur. Il s'agit de mettre en place un programme pour un partenariat solide avec la RDC dans les secteurs divers tels que : les mines, l'agriculture, le tourisme, les technologies vertes et les télécommunications.

**RDC-FMI : Judith Suminwa presse ses ministres à s'engager dans la mise en œuvre des réformes convenues dans le nouvel accord de service.** La mission du FMI et les autorités de la RDC sont parvenues à un accord préliminaire sur un nouveau programme économique et financier triennal soutenu par la Facilité élargie de crédit pour un montant d'environ 1,77 milliard USD, et sur un nouveau programme triennal axé sur la lutte contre le changement climatique soutenu par la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), pour un montant d'environ 1,1 milliard USD, sous réserve d'approbation par la Direction générale et le Conseil d'administration du FMI. « En perspective de l'approbation de cet accord par le prochain Conseil d'administration du FMI (à la mi-janvier 2025) elle a insisté sur la nécessité pour le gouvernement de mettre en œuvre les différentes réformes pour lesquelles notre pays s'est engagé dans le cadre de ce nouveau programme, en ce qui concerne le respect strict de la chaîne de la dépense, la déconcentration progressive de l'ordonnancement, l'opérationnalisation de la Direction générale du Trésor et des comptes publics, et la mise en place d'un Compte unique du Trésor (CUT). La Première ministre a invité tous les membres du gouvernement à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ces réformes dans leurs secteurs respectifs ». (Actualité.CD)

**Mardi 19 novembre.**

**Félix Tshisekedi évalue le programme agro-pastoral exécuté par les bâtisseurs du Service national à Kanyama Kasese,** dans la province du Haut-Lomami. Arrivé au centre d'encadrement et d'instruction Félix Tshisekedi où sont accueillis les jeunes bâtisseurs pour leur rééducation et leur instruction, le Chef de l'Etat les a encouragés à persévérer dans la nouvelle voie d'apprentissage de l'amour du prochain et de l'amour de la patrie. En plus de son activité habituelle de production agro-industrielle, le Service national a ouvert depuis le début de cette année 2024, une nouvelle branche de ses activités consacrée à la production des bancs et meubles de bureau fabriqués par ses « bâtisseurs », en faveur des établissements scolaires publics. Au cours de cette année, le Service national a déjà remis plus de 1500 bancs aux établissements scolaires et universitaires de la ville de Kinshasa. Le Service national s'est lancé aussi dans l'assainissement et la construction et rénovation des bâtiments publics.

**Des bandits pillent les biens des déplacés de Baraka à Goma.** Près de cinquante ménages de déplacés internes du site Baraka Kashaka, dans la commune de Karisimbi, de Goma, ont été dépouillés de tous leurs maigres biens par des bandits, dans la nuit de dimanche à lundi 18 novembre. Le président de la société civile réitère sa demande d'un bouclage systématique dans ces camps de déplacés, pour « dénichier tous les inciviques et sécuriser convenablement des citoyens déplacés ». Certaines sources sécuritaires dressent un bilan d'au moins 40 incidents sécuritaires avec plusieurs meurtres et cambriolages durant la semaine du 10 au 17 novembre courant dans la ville de Goma.

**Début de l'identification biométrique des agents de l'Etat à Beni,** ce 17 novembre. Au moins 2 800 agents et fonctionnaires sont attendus au cours de cette campagne, qui se déroulera sur huit jours. L'objectif est de recenser tous les agents de l'État afin de maîtriser les effectifs, contrôler la masse salariale et éliminer les agents fictifs.

**La RDC dénonce « l'épuration ethnique » dans la zone contrôlée par le M23.** Selon le ministre de l'Intérieur, environs 7 millions des personnes se trouvent en situation de refuge dans la région. En outre, il a fustigé la transplantation des personnes étrangères dans les maisons abandonnées par leurs propriétaires qui, fuyant la violence se sont installées dans les différents sites des déplacés situés au tour de la ville de Goma : « Avec la venue massive de ces populations étrangères qu'on installe dans les contrées des territoires de Rutshuru et Masisi, c'est ça qui consacre l'épuration ethnique ».

**Ituri : 322 personnes tuées en 10 mois par les ADF dans la chefferie de Babila Babombi, Mambasa,** tandis que 90 autres sont portées disparues, et plus de 30 maisons d'habitation incendiées. L'ONG Convention pour le respect des droits de l'homme a publié ces statistiques et demande aux autorités militaires de pouvoir étendre les opérations militaires conjointes Fardc-UPDF dans cette partie de l'Ituri. Il appelle le Gouvernement à venir en aide à ces personnes qui ont tout perdu : plus de douze mille déplacés qui ne savent plus à quel saint se vouer.

**MSF alerte sur le manque d'eau dans les sites des déplacés autour de Goma.** Médecins sans frontière précise qu'en septembre 2024, au moins 645 000 personnes ont été enregistrées dans les camps surpeuplés autour de Goma. Depuis deux ans, MSF indique jouer un rôle clé dans la fourniture en eau potable dans les camps de déplacés en investissant considérablement dans les infrastructures sanitaires ; y compris un système d'approvisionnement en eau alimenté par énergie solaire, une station de pompage d'eau et une usine de traitement de boues fécales. Sur le plan des latrines, l'ONG dit avoir construit, au cours de derniers mois, plus de deux mille latrines et plus de mille douches supplémentaires. MSF exhorte d'autres organisations humanitaires ouvrant dans le domaine d'eau, hygiène et assainissement à prendre des mesures pour faire face à cette situation catastrophique, afin de prévenir les épidémies qui se propagent rapidement dans les camps.

**La Céni se lance dans une évaluation du processus électoral.** Dans l'évaluation du processus électoral de la RDC qu'elle a réalisé les 15 et 16 novembre, la Céni, la Commission électorale, envisage - par exemple - de réformer le mode de scrutin législatif, en abandonnant la représentation proportionnelle à liste ouverte avec voix préférentielle, jugée complexe et conflictuelle. Ce système permet aux électeurs de voter pour un parti et des candidats spécifiques, mais peut conduire à ce que des candidats ayant obtenu le plus de voix ne soient pas élus, en raison du calcul des sièges basé sur les listes. Les experts de la Céni proposent à la place un système proportionnel à liste fermée. Une autre réforme souhaitée concerne la transmission des résultats des votes. La loi impose actuellement un système manuel pour la remontée des résultats, tout en exigeant simultanément l'utilisation du moyen le plus rapide pour leur acheminement. Une autre recommandation porte sur la période des élections, actuellement fixée en décembre, saison de fortes pluies dans une grande partie du pays. La Céni propose désormais de les organiser entre juillet et août. (RFI)

**Ituri : plus de 10 000 habitants vivent sans toilettes le long du lac Albert.** L'association des pêcheurs au lac Albert explique ce phénomène par le fait que la zone est marécageuse et par conséquent, les habitants éprouvent de difficultés pour construire des latrines. La même situation se fait remarquer dans les camps de pêche, le long du lac Albert, où le sol est sablonneux. Du coup, les occupants sont obligés à déféquer dans la brousse et dans les eaux du lac Albert qui servent également de boisson de consommation et pour le ménage.

**Mercredi 20 novembre.**

**Nicolas Berlanga Martinez : « Quand on parle de la situation de l'est de la RDC, c'est clair qu'il y a une agression ».** En mission de travail au Nord-Kivu, l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, invite la population à garder l'espoir d'un retour rapide de la paix parce que, selon lui, « ce qui est encourageant, c'est qu'il y a des progrès par rapport aux discussions sur la situation sur le terrain ».

**La RDC élabore des projets pour bénéficier d'une grande partie de 150 milliards d'euros de l'UE en faveur des pays africains,** à travers le programme Global Gateway. La première réunion de la Task Force RDC-Union européenne mise en place à cet effet a été présidée le 20 novembre à Kinshasa par le ministre du Commerce extérieur, Julien Paluku Kahongya, son coordonnateur. Au cours de cette réunion technique et stratégique, le ministre a instruit les experts d'accélérer l'élaboration des mécanismes permettant d'optimiser le positionnement de la RDC face aux opportunités offertes par Global Gateway. Cette Task force travaille sous la supervision de la Première ministre.

**Les syndicats des magistrats rejettent le rapport final des états généraux de la justice et vont porter plainte.** Ils s'inquiètent de voir figurer dans le rapport final, des résolutions qui n'ont jamais été votées, que ce soit lors des ateliers ou en plénière. Le président du Syndicat Autonome des Magistrats du Congo et ses collègues estiment que les vrais rapports restent ceux des ateliers et de la plénière. Ils qualifient celui présenté lors de la clôture des états

généraux de « frauduleux », car ne reflétant pas les travaux en commissions. Pour contester ce rapport, les syndicats des magistrats ont décidé à l'unanimité de lancer deux démarches : la première, consistera à rencontrer les différentes autorités du pays, notamment le président de la République et le ministre de la Justice, pour leur présenter les vrais rapports dans le souci de corriger le document actuel. La deuxième démarche prévoit le dépôt d'une plainte en justice contre le rédacteur du rapport contesté. (**Actualité.CD**)

**Le mausolée de Patrice Lumumba profané à Kinshasa.** Une enquête a été ouverte. « Les intrus n'ont pas touché le monument. Le cercueil dans lequel se trouve la relique (une dent) de Lumumba a été cassé. Mais on ne sait pas si la relique s'y trouve encore ou si elle a été emportée » a déclaré le responsable du lieu. (**La Libre Afrique**)

**Nord-Kivu : 81 conflits coutumiers résolus en six ans à Nyiragongo (CCRCC).** Lors de la création des différents comités des Commissions consultatives de règlement des conflits coutumiers (CCRCC) au niveau des groupements, chefferies et province en 2018, la Monusco et ses partenaires avaient cartographié au moins 147 conflits de pouvoir coutumier à travers la province. Les animateurs des CCRCC se réjouissent de voir que, grâce à cet accompagnement de la Monusco, au moins 81 conflits ont pu être réglés à ce jour.

**Mbuji-Mayi : détournement présumé des fonds alloués aux familles expropriées, le ministre Mutamba appelle à des poursuites.** Le ministre de la Justice a fait cette instruction après avoir constaté le détournement présumé de 3 millions USD alloués par la Banque mondiale pour l'indemnisation de plus de 800 propriétaires des parcelles expropriées. Actuellement, plusieurs voix se font déjà entendre pour démontrer que l'espace querellé n'appartient pas à la Régie des voies aériennes (RVA), d'où les négociations devraient être engagées dans les normes pour une expropriation digne, affirment les avocats des victimes. Le procureur général près la Cour d'appel du Kasai-Oriental prévoit, sur instruction du ministre de la Justice, de mener des interpellations pour avoir la lumière dans cette affaire.

**Sud-Kivu : Incursion armée à Kalungu, recrudescence des violences signalée.** Ces individus ont pillé plusieurs habitations, emportant du bétail – chèvres, poules et moutons – ainsi que des téléphones portables. Cet acte de banditisme s'inscrit dans un contexte marqué par une recrudescence des incidents sécuritaires dans la région. La société civile pointe du doigt les groupes armés locaux, notamment les factions Wazalendo, qui opèrent activement dans la zone de Minova-Kalehe. Jeudi dernier, un affrontement meurtrier entre deux factions des Wazalendo a été signalé. Selon des témoins, des membres de la branche MCDP de Karuba se sont opposés à une autre faction basée à Lumbishi. L'affrontement a fait au moins un mort, aggravant davantage le climat d'insécurité qui prévaut dans cette région instable. Les habitants de Kalungu et des environs appellent les autorités à renforcer les mesures sécuritaires pour contrer les agissements des groupes armés et protéger les populations locales. (**L'Interview.CD**)

**La guerre impacte négativement le droit des enfants à l'éducation au Nord-Kivu.** L'encadreur principal du Parlement de l'Enfant à Beni, a fait savoir que, même si la gratuité est garantie dans les écoles primaires, le défi demeure l'emplacement des écoles et donc le déplacement des enfants à la suite de l'insécurité. Il a en outre précisé que de nombreux enfants n'ont pas étudié cette année en raison des difficultés liées à l'occupation des localités par les groupes armés, leur empêchant de bénéficier de leurs droits à l'éducation.

**Jeudi 21 novembre.**

**Lubumbashi : Mgr Fulgence Muteba dénonce l'enlèvement d'un séminariste,** survenu lundi 18 novembre, au grand séminaire de Tshamalale à Lubumbashi par des militaires. Bien que le séminariste ait été relâché par la suite, l'archevêque métropolitain de Lubumbashi, a dans un communiqué, exigé des poursuites à l'encontre des auteurs et autres commanditaires de cet acte afin que justice soit faite. Pour Mgr Fulgence Muteba, ces événements sont liés à l'occupation de la concession du diocèse par des tiers sans titres ni droits qui jouissent d'une protection militaire.

**Présomption des crimes contre l'humanité en Ituri : la justice militaire lance des enquêtes vers Shari** sur des présumés crimes contre l'humanité commis en avril 2021 par le groupe armé Mouvement d'autodéfense populaire de l'Ituri (MAPI). Ces enquêtes portent sur des faits de crimes contre l'humanité par meurtre, déportation ou transfert forcé des populations et pillages. Selon l'auditorat militaire garnison de l'Ituri, les populations de cette entité ont été la cible d'attaques de cette milice au cours de laquelle plusieurs personnes ont été tuées ou déportées par des assaillants et des biens ont aussi été pillés et détruits. Au total 125 victimes, témoins et des autorités locales sont auditionnés, précisent des sources judiciaires. L'objectif de ces enquêtes est de recueillir le maximum d'éléments en vue d'élucider les faits, d'identifier les auteurs et les victimes et procéder à des arrestations le cas échéant.

**Le mandat de la SAMIDRC prolongé d'un an**, afin de poursuivre sa lutte contre l'instabilité et l'insécurité qui règnent dans l'est de ce pays, rapporte l'Agence congolaise de presse qui cite le communiqué final de la réunion extraordinaire du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du 20 novembre à Harare au Zimbabwe. Après avoir reçu des nouvelles informations sur la paix et la sécurité en RDC, le Sommet a manifesté son inquiétude face à la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays. « Le Sommet a félicité les dirigeants de la Communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMIDRC) et l'ensemble du personnel déployé dans le cadre de la mission pour leurs sacrifices, leur dévouement et leur engagement en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans l'est de la RDC et réitère le soutien de la SADC au Gouvernement congolais dans sa quête de la paix, de la stabilité et de la sécurité durables. La SAMIDRC bénéficie de l'appui de la Monusco afin de lui permettre d'être plus opérationnelle dans l'Est de la RDC.

**Sud-Kivu : des minerais exploités à Mwenga profitent plus aux étrangers qu'à la population locale**, dénonce la société civile, a dénoncé la société civile, lors d'une journée de réflexion sur l'exploitation minière dans ce territoire. « Il y a des entreprises chinoises qui ont juste les documents des cadastres miniers et avec quelques couvertures politiques. D'autres ont des permis d'exploration mais ils passent à l'étape d'exploitation. D'autres encore ont des permis d'exploitation mais ils ne tiennent pas en compte la responsabilité sociétale, ça veut dire le cahier des charges des communautés. Que l'Etat congolais prenne sa responsabilité à l'application de la loi et des règlements miniers pour mettre fin à l'exploitation illicite dans le territoire de Mwenga ».

**Cop 29 : les ONG congolaises de l'environnement en synergie pour faire entendre leur voix**. Les organisations de la société civile congolaise œuvrant dans le secteur de l'environnement participant à la COP 29 à Baku en Azerbaïdjan, peaufinent aussi des stratégies pour faire entendre leurs voix auprès de ceux qui polluent l'environnement. Pour ce faire, elles intensifient des contacts avec des structures de la société civile d'autres pays présentes à Baku. Ce sont notamment les organisations des pays de trois grands bassins forestiers du monde, le bassin du Congo, le bassin d'Amazonie et le bassin d'Indonésie. Nous avons obtenu un consensus et la plateforme sera officiellement lancée l'année prochaine à Balem en marge de la COP 30 ça sera au Brésil. Et avec ça nous aurons des stratégies communes, nous aurons des initiatives en synergie et nous croyons qu'avec ça nous pourrions être en mesure de peser dans les négociations internationales », a confié responsable du Groupe de travail climat Redd Rénové, (GTCR-R). Le but poursuivi, selon lui, est de « faire entendre la voix de la société civile tant au niveau des pays qu'au niveau des négociations globales en faveur des climats. Et que des négociations prennent en compte les réalités des communautés locales surtout aussi des peuples autochtones pygmées qui sont des conservateurs des forêts ».

**Le Canada est prêt à contribuer pour l'amélioration de la situation sécuritaire de l'Est de la RDC**. « On a de bonnes relations bilatérales en termes de pays francophones. On a eu de longues années d'engagements au niveau du développement et de l'aide humanitaire. On commence à parler encore plus d'investissements, de partenariat et d'entrepreneuriat pour ce pays si jeune, où la jeunesse prend vraiment sa place. Il y a énormément d'opportunités économiques sur lesquelles on veut travailler », a fait savoir le Chef du gouvernement canadien. « Nous sommes à la recherche des investisseurs privés qui viendraient en RDC. Il y a déjà des investisseurs canadiens, notamment dans les mines, mais pour nous c'est aussi bon de vouloir profiter de l'expertise du Canada en matière d'économie verte, de diversification de l'économie, de la transition écologique et de la formation professionnelle », a souligné la Cheffe du Gouvernement de la RDC.

**Les besoins dans l'Est de la RDC sont énormes, selon l'Ocha**. Dans les trois provinces de l'Est de la RDC - Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri -, plus d'1,26 million de personnes ont déjà été déplacées depuis le début de l'année, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). En cause notamment : la principale crise qui déchire la région, celle qui résulte du conflit qui oppose depuis plus deux ans les forces armées congolaises et leurs alliés au groupe rebelle M23 soutenu par le Rwanda voisin, selon plusieurs rapports de l'ONU. Pour 2024, la communauté humanitaire avait estimé que plus de 25 millions de Congolais allaient avoir besoin d'assistance. Sur ces projections, elle espérait pouvoir apporter une aide à près de 9 millions d'entre eux en levant près de 2 milliards et demi de dollars. Mais à l'arrivée, les dons n'ayant atteint que la moitié des besoins, la réponse humanitaire a été contrainte de se limiter à la prise en charge de seulement 6 millions d'individus environ. « **La réponse à la crise ne peut pas être qu'humanitaire. Il faut plus de soutien à une solution globale.** » Les humanitaires, quant à eux, ne cessent d'alerter sur deux importants problèmes : les conditions de vie dans les camps de déplacés qui restent très éloignées des standards internationaux d'une part, l'explosion des violences basées sur le genre de l'autre. Rien qu'au mois de septembre, pas loin de 100 000 patients qui en ont été victimes ont été accueillis dans les centres de santé de la région. De retour à New York après sa visite dans l'Est de la RDC la semaine dernière, la directrice des opérations et du plaidoyer de l'Ocha, a donc lancé un triple message : « d'abord, il doit y avoir une solution à long terme [au conflit qui déchire la région] parce que les humanitaires ne peuvent pas continuer de la sorte. Ensuite, il faut que les donateurs continuent leur financement flexible, avec un financement

plus tôt. Pour 2025, nous demandons 2,52 milliards de dollars - un peu moins qu'en 2024 - pour espérer toucher 11 millions de personnes sur les 21 millions dont nous estimons qu'elles vont avoir besoin d'assistance, a-t-elle déclaré avant de reprendre : enfin, la réponse à la crise ne peut pas être qu'humanitaire. Il faut plus de soutien à une solution globale. Certains déplacés vivent dans des camps depuis plusieurs années, ce qui nécessite un nouveau type de solution ». (RFI)

**Vendredi 22 novembre.**

**Le M23 oblige la population de Butare à quitter son village (notable).** Le M23 prétexte que cette localité du Nord-Kivu est en zone opérationnelle. Même la structure sanitaire du village vient de fermer ses portes, ajoute ce notable. Il n'y a pas longtemps, d'autres populations du même territoire de Rutshuru, de certains villages des chefferies de Bwito et de Bwisha, avaient été obligées par les rebelles d'abandonner leur village pour aller s'installer ailleurs.

**Le ministre de l'Economie réunit la FEC, les gros importateurs et l'IGF pour faire respecter les mesures de lutte contre la vie chère.** Pour le ministre, les mesures prises pour lutter contre la vie chère ont été coulées dans un décret signé par la cheffe du Gouvernement et doivent permettre aux Congolais de passer les fêtes de fin de l'année dans de bonnes conditions. D'où la nécessité de veiller à leur application. Cette réunion avait aussi pour objectif de recueillir les avis de toutes les parties impliquées dans ce dossier et de valider les crédits d'impôts par rapport aux stocks qui existent. Le Gouvernement avait décidé d'alléger la fiscalité sur les importations de neuf produits dont la viande, la volaille, le poisson, le poisson salé, le lait en poudre, le riz, le maïs, l'huile végétale et le sucre. Cette initiative vise à privilégier le bien être des Congolais face aux services de l'Etat qui bénéficient de ces frais.

**Révision de la Constitution en RDC: des opposants signent une déclaration commune à Kinshasa.** Un nouveau front se constitue contre le projet de révision de la Constitution. On y retrouve l'ancien président du pays Joseph Kabila et sa plateforme le Front commun pour le Congo (FCC), l'ancien Premier ministre et désormais opposant Augustin Matata Ponyo. Des figures de l'opposition comme Martin Fayulu et Moïse Katumbi sont aussi dans la même dynamique. Leurs représentants ont signé une déclaration commune ce 20 novembre 2024 à Kinshasa, au siège de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco). C'est à ce jour la coalition la plus large de l'opposition contre le projet de révision de la Constitution. « Ce n'est pas Félix Tshisekedi qui va échapper à notre mobilisation »

Les opposants ont annoncé des manifestations à travers tout le pays et dans la diaspora, dans les jours à venir, pour «défendre la Constitution et barrer la route à Félix Tshisekedi ». C'est ce qu'explique l'ancien député Jean-Baptiste Kasekwa Muhindo, premier vice-président de l'ECiDé, le parti politique dirigé par l'opposant Martin Fayulu : «Monsieur Félix Tshisekedi veut opérer un coup d'État contre la Constitution sur base de laquelle il prétend nous gouverner. Nous allons nous mobiliser. Nous avons gagné des victoires contre la dictature de Mobutu [qui a dirigé le pays de 1965 à 1997], contre tous les systèmes dictatoriaux qui ont suivi. Ce n'est pas Félix Tshisekedi qui va échapper à notre mobilisation. » (RFI)

**L'ONG Human Right traite en 3 ans 500 dossiers des militaires en détention,** pour des faits relatifs aux droits de l'homme dont une centaine ont recouvré leur liberté. Le président de cette organisation de défense des droits de l'homme, a ajouté que sa structure sensibilise les militaires congolais sur le respect de l'éthique, de la déontologie de leur corps, de la Déclaration universelle des droits humains et du droit international humanitaire en tout temps. «Vous savez que le militaire doit être averti que pendant la guerre, il n'est pas autorisé à commettre n'importe quoi. Nous les invitons au respect des droits humains et du droit humanitaire international pendant la guerre comme pendant la paix. Nous organisons aussi des séminaires à l'intention des militaires dans le sens du respect à l'égard de la population civile », a expliqué l'activiste des droits humains. L'ONG Human Right a démarré ces activités en 2021 et travaille en collaboration avec le Service d'éducation civique, patriotique et actions sociales de l'armée (SECAS).

**Maniema : le manque de bac à Kasongo complique la traversée sur le fleuve Congo.** Plusieurs véhicules sont bloqués de part et d'autre de deux rives du fleuve Congo depuis que le bac de l'Office des routes est tombé en panne.

En attendant, les opérateurs économiques utilisent trois pirogues motorisées, y étalent des planches pour assurer la traversée des véhicules, des personnes et des autres biens. Et pour cela, « il faut un moyen consistant, au moins 50 millions FC (17 650 USD) pour avoir ces trois pirogues ; puisque en moyenne une pirogue c'est 8 millions FC ». détaille Lumbule Amisi.

**La Monusco sollicitée pour sécuriser les commerçants sur la route Goma-Minova,** pour faciliter l'approvisionnement en vivres frais à la population de Goma. Le gouverneur de province, répond à toute la population locale qui attend impatiemment la réouverture de cette route : « Ce n'est pas nous qui avons fermé la

route de Minova. Si la route est fermée, c'est par l'ennemi (la rébellion du M23 qui occupe la zone avec l'appui du Rwanda). Mais, nous avons déjà demandé à la Monusco, comme nous sommes dans une période de cessez-le-feu, qu'elle puisse vous sécuriser pour que vous puissiez passer par cette route. C'est ce que nous sommes en train de faire ».

**Samedi 23 novembre.**

**La Première ministre à Goma pour évaluer l'efficacité de l'état de siège.** Ce déplacement est important pour faire le point avec les forces vives du Nord-Kivu. Pour le secrétaire de la société civile du Nord-Kivu, il est clair que l'état d'urgence n'a pas apporté des solutions aux problèmes. « Nous lui avons démontré que c'est une mesure qui a montré ses limites et demandé à ce que le gouvernement réfléchisse à une autre mesure », dit-il. Le président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu, insiste lui sur le vœu de la population de voir la levée de l'état de siège. « Il faut constater que l'état de siège a échoué. La population veut la levée de l'état de siège », explique-t-il. La cheffe du gouvernement congolais est aussi attendue ce samedi à Bunia, chef-lieu de l'Ituri, une province secouée par des tueries des ADF et Codeco, pour le même exercice. **(RFI)**

**Beni : les FARDC et l'UPDF traquent les ADF sur l'axe Eringeti-Kainama.** L'ONG Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH) a affirmé avoir documenté au moins 322 personnes sauvagement exécutées par les rebelles ADF, 90 autres sont portées disparues, et plus de trente maisons d'habitation incendiées dans la frontière entre le territoire de Beni et celui de Mambasa.

**Plus de 100 agents du secrétariat provincial de l'Intérieur élagués des listings de paie, depuis octobre dernier.** C'est ainsi qu'ils ont organisé, le 22 novembre, un sit-in devant les installations de l'Inspection générale des finances (IGF), commune de la Gombe (Kinshasa) pour manifester leur ras-le-bol. Ces manifestants ont dénoncé le remplacement sans motif de leurs noms par des agents fictifs. Pour étouffer ce projet, ils ont également réclamé un contrôle de l'IGF, notamment un contrôle physique au sein de leur service.

**Assemblée nationale : le ministre des Finances défend des projets de loi visant à renflouer les caisses de l'Etat.** Il s'agit notamment des projets de lois sur la mobilisation des ressources publiques, de lutte contre l'évasion fiscale et de financement des projets de développement dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, des infrastructures et de la santé. Il a justifié ces initiatives par la détermination du Gouvernement à renflouer non seulement les caisses de l'Etat mais aussi à garantir le financement du Programme d'actions du Gouvernement (PAG). Parmi les projets présentés, deux concernent des instruments multilatéraux fiscaux récemment signés par la RDC et les cinq autres concernent les accords de financement estimés à plus de 900 millions de dollars pour soutenir des initiatives dans les secteurs stratégiques comme les infrastructures, l'emploi des jeunes, la santé et l'éducation.

**L'Intersyndicale de l'Education nationale appelle à la régularité de la paie des enseignants.** Au cours de cette rencontre, l'Intersyndicale des enseignants a évalué le niveau d'exécution de la paie des enseignants au quatrième trimestre de l'année 2024. Elle a cependant noté des « risques imminents du non-paiement de 54 entités » payées à travers l'Institution financière pour les œuvres de développement (IFOD), ex-CARITAS, en décembre prochain. «L'Intersyndicale demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions, avec l'IFOD, ex-CARITAS, pour que tous les Enseignants soient payés au même moment avant le 31 décembre 2024. Et, de solder les 50.000 FC restants, conformément aux récentes résolutions de Bibwa ». Pour ce syndicaliste, ces risques demeurent évidents du fait que le système de la paie rotative, qui consiste à servir de l'enveloppe du mois en cours pour apurer les arriérés et organiser la paie du mois dans la proportion de 50%, met en danger le ministère. Car les entités bénéficiaires de la paie rotative devront chaque fois attendre un mois de plus pour renouer avec la paie du mois.

**Sud-Kivu : 2 morts et 8 disparus après une pluie diluvienne à Kalehe,** dans la nuit de vendredi à samedi 23 novembre. Delphin Mbirimbi ajoute à ce bilan humain la destruction d'une trentaine de maisons à la suite de cette catastrophe naturelle. Cet incident survient plus d'une année après les inondations pluvieuses survenues au mois de mai 2023 à Nyamukubi et Bushushu dans le territoire de Kalehe. Selon le bilan officiel, plus de quatre cents personnes avaient perdu la vie lors de ce drame environnemental.

**Des entrepreneurs égyptiens projettent d'investir dans plusieurs secteurs en RDC.** Le ministre de l'Économie nationale, a échangé avec un consortium des entrepreneurs égyptiens dénommé "Egyptian African Arab Co.for Development" (EGAAD). Il a rassuré ses hôtes de l'engagement ferme du gouvernement congolais d'améliorer le climat des affaires. Réda Boulos, chef de la délégation, a énuméré les domaines dans lesquels veulent investir les entrepreneurs égyptiens. Il s'agit de l'énergie, l'agro-alimentaire, la construction des infrastructures et autres. Pour le chef d'EGAAD, le pont établi entre son Consortium et Kinshasa, a pour finalité de « concrétiser le transfert des

technologies entre les peuples égyptien et congolais, et emploiera une main-d'œuvre majoritairement locale ». (Actualité.CD)

#### **Dimanche 24 novembre.**

**Environ 26 millions de personnes en proie à l'insécurité alimentaire en RDC**, selon le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). La violence armée, la poursuite des conflits et la flambée des prix des denrées alimentaires figurent parmi les causes principales de cette situation alarmante, notamment pour les personnes déplacées et celles qui sont retournées dans leurs milieux d'origine après des conflits. Parmi les millions de personnes touchées, 3,1 millions sont en insécurité alimentaire d'urgence, rapporte le rapport de l'IPC. Cet outil, coordonné par le PAM, la FAO, l'Unicef et d'autres partenaires, évalue et classe la gravité de l'insécurité alimentaire. Les provinces de l'Est de la RDC (Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri) sont toujours les plus gravement affectées, avec 702 000 personnes en situation d'urgence.

**Evaluation de l'état de siège : Judith Suminwa clôture sa mission en Ituri**, ce 24 novembre. Dans sa déclaration à la presse, elle a fait savoir que les recommandations formulées par les différentes couches de la population seront examinées dans la commission défense et sécurité du Gouvernement. Et le rapport sera soumis au Président de la République pour des solutions idoines. **Les acteurs sociaux et politiques souhaitent la levée de l'état de siège.** La levée immédiate de l'état de siège est l'unique recommandation de presque toutes les forces vives et des députés provinciaux de l'Ituri face au problème d'insécurité qui persiste depuis environ 7 ans dans cette province. Pour les élus provinciaux et les acteurs de la société civile, le nombre des morts et des milices ainsi que le degré de violences a augmenté plus pendant l'état de siège qu'avant cette mesure. Même les déplacés de guerre installés dans des sites ont été plusieurs fois victimes d'attaques des miliciens des groupes armés faisant de centaines de morts. Ce qui n'était pas le cas avant l'état de siège. Et par conséquent, il faut lever cette mesure, estime Pellet Kaswara, rapporteur de l'assemblée provinciale. Mais le Caucus de chefs coutumiers estime que l'état de siège doit être maintenu jusqu'au désarmement des milices. D'après le porte-parole des autorités traditionnelles de l'Ituri, le Gouvernement doit plutôt renforcer l'effectif des militaires et accélérer le processus de désarmement et démobilisation en vue de consolider la paix et préserver les acquis de l'état de siège qui a permis de pacifier une grande partie de la province, selon les chefs coutumiers. Par ailleurs, profitant de ces consultations, les opérateurs économiques ont demandé au Gouvernement d'asphalter les RN4 et RN27 pour le développement économique de la province.

**Est de la RDC : l'Angola et la Monusco s'accordent sur le soutien au Mécanisme de vérification ad hoc renforcé (MVA-R)**, lancé à Goma le 5 novembre dernier. Dans le cadre du cessez-le-feu en vigueur depuis le 4 août 2024, l'accord prévoit le partage d'informations et des rapports de terrain. « Ce mémorandum reflète l'engagement de l'Angola à collaborer avec des organismes internationaux afin de restaurer la paix en RDC, protéger son intégrité territoriale et contribuer à la sécurité régionale », a affirmée le ministre angolais des Relations extérieures. Pour sa part, Mme Keita a réitéré l'engagement de la Monusco à soutenir la facilitation angolaise dans le cadre du processus de Luanda, et à accompagner toutes les initiatives politiques et diplomatiques visant à aboutir à une résolution pacifique de la crise sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la RDC et dans la région, afin de promouvoir une paix et un développement durables. A cette occasion, la Cheffe de la Monusco a aussi appelé aussi toutes les parties impliquées à travailler de manière constructive et de bonne foi.

**Les exploitants forestiers dénoncent la vente illicite des bois aux ports de Kinkole.** C'est au port Safricas à Kinkole que s'observent l'exploitation et vente illicites des bois. Plusieurs radeaux en provenance de la province de l'Equateur, atteignent ce port sans documents valables d'exploitation de bois. C'est ce que dénonce le président de l'Association des exploitants forestiers artisanaux : « Les exploitants artisanaux n'achètent pas les documents et ne vendent pas ces bois dans des barques du port. Ils les vendent dans l'eau. Ce sont des ventes illicites. Ensuite, les mamans qui achètent, si elles les amènent au quai. Alors, elles sont censées payer ce que l'exploitants devrait payer à l'Etat ». Selon les témoignages recueillis sur place, il y a une dizaine de taxes à payer avant de faire sortir de l'eau les grumes. C'est la raison avancée par les propriétaires des radeaux pour échapper au contrôle de l'Etat.

#### **Lundi 25 novembre.**

**Environ 1000 hectares de cultures détruits par les inondations à Mbanza-Ngungu.** Cette catastrophe, ayant frappé les villages de trois groupements du secteur de Boko, est causée par une forte pluie qui s'est abattue sur cette contrée dans la nuit du 21 au 22 novembre. Les inondations ont détruit les champs de manioc, de maïs, arachides, bananiers, et autres cultures maraîchères comme la tomate, l'aubergine et la ciboulette, dans les vallées des rivières Nkokozi et Nvuazi. Près de trente villages subissent cette situation et « des milliers d'hectares sont sous les eaux. Ces inondations appauvrissent les paysans et créent une augmentation des prix des produits agricoles sur les

marchés. «Il faut des aménagements hydroagricoles, comme à l'époque où il y avait des digues, des barrages dans le milieu ».

**Cardinal Ambongo :** « Comment on peut dégager beaucoup d'énergie à parler de changement de la constitution au lieu de s'occuper de cette jeunesse abandonnée ? » Le prélat catholique estime que les politiques congolais devraient se concentrer à résoudre les problèmes sociaux de la population que de s'époumoner autour de la révision ou du changement de la Constitution. « Comment peut-on dégager beaucoup d'énergie et de l'argent à parler de changement de la constitution au lieu de s'occuper de cette jeunesse abandonnée ? », s'interroge le cardinal. S'adressant aux jeunes, Fridolin Ambongo les a encouragés à ne laisser personne voler leur avenir : «malheureusement à voir la réalité que vous vivez aujourd'hui, tout porte à croire que cette jeunesse est sacrifiée ».

**Bruno Lemarquis mobilise pour la fin des violences à l'égard des femmes et filles.** Le coordonnateur humanitaire en RDC, a souhaité que les violences contre les femmes cessent dans tous les domaines de la société, aussi bien dans la cellule familiale qu'au travail ou en milieu public. « Selon les statistiques de 2023, toutes les 10 minutes, dans le monde, une femme est intentionnellement tuée par son partenaire ou par un membre de sa famille. C'est une réalité inacceptable ! ». Il s'est réjoui tout de même de voir les autorités congolaises fournir des efforts pour lutter contre ce fléau. Pour lui, beaucoup reste encore à faire en termes de prévention, d'éducation, de réponse multisectorielle, d'appui aux victimes des VBG et de lutte contre l'impunité en RDC. L'ONU a mis en place l'initiative « Tous Unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes d'ici à 2030 ». « Les 16 jours d'activisme que nous entamons aujourd'hui sont une occasion de renouveler nos engagements et de demander aux décideurs de rendre des comptes et d'agir ». « Les chiffres donnent le vertige, et les témoignages sont glaçants et nous ne devons pas nous y habituer. La pratique du silence face aux actes de violence contre les femmes et les filles doit être combattue ».

**Banditisme urbain: le Gouvernement installe bientôt des comités locaux de sécurité à travers le pays,** en vue de dissuader les bandits communément appelé Kuluna. Le ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, a indiqué qu'il fait tout pour doter la police nationale congolaise des moyens de sa politique pour mettre fin au phénomène Kuluna.

Il a annoncé, pour bientôt, le lancement de la campagne de mise en place des comités locaux de sécurité au niveau des communes, des quartiers et des rues, parce que le phénomène de banditisme urbain est alimenté par les gens des quartiers qui insécurisent leurs concitoyens. De son côté, le ministre de la Communication et des Médias, a encouragé la population à s'impliquer dans la sécurisation de la ville, en dénonçant ces bandits qui se cachent dans la population.

**À Bukavu, le principal barrage croule sous les déchets plastiques.** Le barrage de Ruzizi 2, censé fournir en électricité le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, une partie du Rwanda et du Burundi peine à maintenir sa capacité. En cause ? Les déchets plastiques jetés dans les caniveaux de Bukavu et qui finissent leur course dans le lac Kivu, endommageant ainsi les machines. Dans une pirogue, Byumanine Mubalama, employé de nettoyage du barrage Ruzizi 2 circule sous le barrage pour ramasser les bouteilles, sachets ou autres assiettes en plastiques qui gênent le bon fonctionnement de l'infrastructure hydraulique. À la SNEL, la compagnie nationale d'électricité, on explique que les déchets plastiques obstruent l'arrivée d'eau et l'impact du plastique sur la production du courant est donc un problème important. « Quand le débit de l'eau est trop faible les machines sont au ralenti et nous sommes obligés d'arrêter pratiquement la production pour dégager ces déchets. Cela nous fait perdre du temps et du rendement », explique l'ingénieur chargé du bureau technique à la centrale hydroélectrique. Selon lui, malgré « la capacité de 29 mégawatts de l'installation, elle n'en produit que 20 ». Il est essentiel que les populations prennent conscience de l'enjeu des déchets et qu'un engagement politique soit mis en place pour réduire l'importation des bouteilles en plastique. (RFI)

**RDC-Rwanda: Nouvelle escalade verbale après les déclarations du ministre congolais de la Justice,** le weekend dernier, à la prison de Munzenze à Goma, près de la frontière rwandaise. Lors d'une visite aux détenus, le ministre a mis en garde contre toute "collaboration avec l'ennemi", visant directement le président rwandais Paul Kagame et accusant Kigali de chercher à "dominer" la RDC. "Nous allons arrêter tous les complices de Kagame et lui-même, Kagame, nous allons l'arrêter", a déclaré le ministre dans un discours en swahili. Ces déclarations ont suscité une réaction immédiate de Kigali. Le porte-parole du gouvernement rwandais, a dénoncé une "provocation extrême". Les tensions entre les deux pays restent vives, exacerbées par les accusations mutuelles liées à la présence du groupe rebelle M23 et les hostilités dans l'est de la RDC. Bien que le processus de Luanda, supervisé par l'Angola, ait été mis en place pour encourager le dialogue, les relations bilatérales semblent s'enliser dans une spirale de méfiance et de rhétorique belliqueuse. Le 5 novembre dernier, un Mécanisme de Vérification Ad-hoc Renforcé (MVA-R) avait été lancé à Goma pour surveiller les accusations d'agression et encourager la coopération régionale. Cependant, ces initiatives peinent à apaiser les tensions croissantes. (Actualité.CD)

**80% du café produit en Ituri échappe au circuit normal d'exportation (ONAPAC).** Le café est cultivé dans le territoire de Mahagi, qui produit du café arabica dans presque toutes ses chefferies. Le territoire de Djugu produit du café dans sa partie Nord et celui d'Aru vient de commencer la culture de ce produit après plusieurs décennies d'abandon. Cependant, plus de 80 % de toutes ces productions traversent frauduleusement la frontière à l'état brut. Cela est dû à la porosité des frontières, et au manque d'opérateurs économiques qui respectent les normes d'exportation. Ce qui constitue un énorme manque à gagner pour le pays. Pour remédier à cette situation, le responsable du bureau d'information commerciale au poste douanier de Mahagi, recommande la réhabilitation des routes de desserte agricole et l'assainissement du climat des affaires pour faciliter l'investissement local et étranger.

**Nord-Kivu : des déplacés déplorent une faible mobilisation des acteurs humanitaires.** Le gestionnaire des sites explique : « l'on constate qu'il y a réduction des acteurs humanitaires, donc réduction de l'assistance. On collecte les données, on documente. Il y a des secteurs qui ne sont pas couverts, on plaide et on constate qu'il y a une faible mobilisation des acteurs humanitaires pour répondre aux urgences ». S'agissant du centre collectif de Kayembe, il plaide pour le renforcement de la quantité d'eau fournie quotidiennement, en passant de 20 m<sup>2</sup> à plus ou moins 40, afin de répondre aux besoins de plus de 1 000 ménages. D'autre part, certains parmi les déplacés disent ne pas supporter la nourriture fournie par le partenaire. Aussi, le gestionnaire des sites de déplacés estime que les bénéficiaires d'aide humanitaire d'urgence préfèrent recevoir de l'argent plutôt que des vivres.

**Mardi 26 novembre.**

**OLPA salue la libération provisoire du journaliste Patrick Lokala,** journaliste et responsable du média Télé News RDC basé à Kinshasa. Patrick Lokala avait été interpellé le 7 octobre dernier, accusé par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) d'outrage aux magistrats, faux en écriture et propagation de faux bruits mais aussi par un autre journaliste pour imputation dommageable.

**Le RIMA remet plus 76 tonnes de semences au gouvernement provincial de l'Ituri.** L'objectif du Réseau des initiatives mobilisées pour l'autopromotion (RIMA) est d'améliorer le rendement agricole dans cette province affectée par l'activisme des groupes armés et aussi de pousser de nombreux jeunes à se lancer dans l'agriculture pour contribuer au développement de leurs entités, a indiqué le coordonnateur de RIMA. Dans ce lot de semences, il y a entre autres, des semences de maïs, de haricot, de riz ainsi que des boutures de manioc qui seront acheminées dans les cinq territoires de l'Ituri. Cette acquisition permettra aux populations, dont les retournés, d'exercer des activités agricoles pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

**Crise dans l'est de la RDC : à Luanda, Congolais, Rwandais et Angolais se penchent sur un plan harmonisé,** ce 25 novembre 2024. Les parties prenantes vont s'attarder sur un plan harmonisé proposé fin-octobre par des experts. Explications. C'est la deuxième mouture de ce plan harmonisé sur lequel doivent se pencher les chefs de la diplomatie des trois pays. Peu de détails ont filtré sur ce nouveau plan, si ce n'est que, comme l'ancien, il prévoit deux axes : la neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda – FDLR, groupe rebelle hutu formé, à l'origine, d'anciens génocidaires rwandais – et le retrait des forces rwandaises. On sait qu'il y avait une divergence au niveau du calendrier et la synchronicité de ces deux opérations. Kinshasa demande le départ des militaires rwandais de l'est de la RDC. Présence sur le sol congolais que les autorités rwandaises continuent de nier.

**La Monusco signe un protocole d'accord de soutien.** Seule avancée récente dans ce dossier : la mise en place du mécanisme de vérification ad-hoc renforcé (MVA-R), chargé de vérifier la véracité des accusations mutuelles d'agression et d'attaque. Les chefs de la diplomatie étaient à Goma pour le lancer le 5 novembre dernier. Et ce 24 novembre 2024, la Monusco a signé avec le ministre angolais des Affaires étrangères un protocole d'accord de soutien. À cette occasion, la cheffe de la mission onusienne dans le pays a appelé toutes les parties à faire preuve de bonne foi. (RFI)

**Le pape François autorise la béatification du congolais Floribert Bwana Chui,** membre de la Communauté Sant'Egidio. Il a été tué à Goma par haine de la foi entre le 7 et le 9 juillet 2007, à l'âge de 26 ans. Ce jeune catholique était chef de l'Office congolais du contrôle des douanes et des marchandises, et n'a pas voulu céder à la corruption. En guise de vengeance, il a été kidnappé par des inconnus le 7 juillet 2007 et son corps, torturé et battu, a été retrouvé deux jours plus tard. (Zenit)

**Félix Tshisekedi à Kalemie pour présider la conférence des gouverneurs.** Il devrait ouvrir, le 27 novembre, la 11<sup>ème</sup> session de la Conférence des gouverneurs de province, axée sur thème : « Renforcer la gouvernance des provinces afin d'assurer la cohésion communautaire, facteur clé de la réussite du Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T) ». Son agenda prévoit également de présider, sur place, le Conseil provincial de sécurité, le Conseil supérieur de la défense et le 24<sup>ème</sup> Conseil des ministres.

**La CENCO et des experts réfléchissent sur les moyens de renforcer la bonne gouvernance en RDC.** La Commission épiscopale justice et paix de la Cenco, quelques organisations spécialisées de la société civile, des chercheurs et experts en gouvernance se réunissent depuis le 25 novembre pour réfléchir sur le renforcement de la gouvernance socioéconomique en RDC. « Au mois de juin dernier, les évêques ont reçu madame la Première ministre et lui ont promis un appui pour la réussite de son programme. C'est dans ce cadre que nous organisons cette journée de réflexion qui voudrait d'abord identifier les défis de notre gouvernance socio-économique. Et après on établit le diagnostic et nous allons finir nos travaux par la formulation de quelques recommandations à l'endroit du Gouvernement ». Le secrétaire général de la Cenco a rappelé aux participants : « Nonobstant les efforts fournis par les autorités en matière d'accès en eau potable, la RDC reste un pays riche en eau et faible en accès à l'eau potable. Notre pays figure parmi ceux qui ont les plus faibles taux d'accès à l'électricité. L'état de nos routes, tant dans les villes que dans les milieux ruraux, qui devrait être le premier facteur de développement laisse à désirer », a déploré le prélat catholique. Devant ces insuffisances, il justifie ce moment comme étant celui de l'accompagnement des évêques promis au chef de l'Etat et à la Première ministre.

**Mercredi 27 novembre.**

**Luanda : les parties approuvent la mise en œuvre du plan harmonisé de neutralisation des FDLR et levée de défense du Rwanda.** Ces deux pays ont signé ce document intitulé : « Concept d'opérations » (CONOP). Kinshasa et Kigali ont ainsi voulu faciliter le désengagement de cette force rebelle. Au cours de cette réunion, les ministres de ces deux pays ont conclu sur la nécessité de poursuivre le plus rapidement possible les négociations sur les autres aspects du projet d'accord tel que présenté aux parties par le médiateur angolais Joao Lourenco au mois d'aout dernier.

**Est de la RDC : la sécurité alimentaire est tributaire de la paix, estime la DGA du FAO.** A la tête d'une délégation, la Directrice générale-adjointe du Fonds pour l'alimentation et l'agriculture dit avoir constaté les conséquences provoquées par la violence et les conflits armés en RDC notamment l'insuffisance de produits alimentaires et la malnutrition qui touche particulièrement des femmes et des enfants. « Nous comptons apporter des semences pour aider les gens dans cette situation et leur apporter également du petit bétail, volaille, lapins, chèvres pour que les gens soient en mesure de faire face à cette situation d'urgence... ». Selon elle, la RDC dans son ensemble compte au moins 25 millions de personnes vivant en insécurité alimentaire dont 3,1 millions en situation d'urgence.

**Le Sous-comité de l'ONU chargé de prévention de la torture (SPT) attendu début décembre prochain en RDC.** Cette visite est prévue du 1er au 7 décembre 2024. Le SPT vient s'assurer que la mise en place de ce mécanisme national respecte effectivement les engagements internationaux. La RDC a ratifié le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT) en 2010. Au cours de sa visite, la délégation du SPT rencontrera diverses autorités, notamment des représentants du pouvoir législatif, des juges et des procureurs, ainsi que diverses entités des Nations Unies et de la société civile, et visitera également des lieux de privation de liberté. Après la visite, le SPT partagera son rapport avec le Gouvernement. Le rapport restera confidentiel jusqu'à ce que la RDC décide de le rendre public. Le SPT a un mandat pour effectuer des visites inopinées dans les prisons, les centres de détention, les commissariats de police, les hôpitaux psychiatriques et tout autre lieu où des personnes sont privées de liberté dans tous les États parties à l'OPCAT.

**Bobi Ladawa exprime son désir de rentrer en RDC dans des conditions dignes.** "Je veux rentrer dans mon pays. Je ne souhaite pas habiter à l'hôtel ou vivre en famille. Je veux une maison propre à moi," a déclaré Bobi Ladawa, manifestant son souhait de retrouver un cadre de vie digne. Cette rencontre, tenue à Rabat en marge du séjour de la Première ministre pour le Forum MEDays et le renforcement des relations bilatérales entre la RDC et le Maroc, a été marquée par des échanges empreints d'émotion et de symbolisme. Judith Suminwa a souligné l'importance de cet échange, affirmant que cette visite s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des figures qui ont marqué l'histoire du pays. "Elle a été une figure importante dans notre pays, et c'était juste de pouvoir la voir et d'échanger avec elle. Elle m'a donné de bons conseils en tant que mère," a déclaré Judith Suminwa, visiblement émue. Bobi Ladawa, veuve du président Mobutu Sese Seko, vit à Rabat depuis des années. Elle est restée une figure respectée, attachée à la mémoire de son défunt mari et à l'histoire de la RDC. (Actualité.CD)

**Les tensions récurrentes entre gouverneurs et assemblées provinciales freinent le développement.** A l'ouverture de la 11e Conférence des gouverneurs, le 27 novembre à Kalemie, le chef de l'Etat a évoqué « l'absence de cohésion institutionnelle entre les gouverneurs et les assemblées provinciales, qui limite l'efficacité de notre action sur le terrain. Les tensions récurrentes entre ces institutions, combinées à la fragilisation du pouvoir traditionnel, mettent à mal l'unité et la stabilité de nos provinces ». A cela s'ajoute, une insécurité persistante,

source de crise humanitaire et d'instabilité institutionnelle, qui affaiblit le fonctionnement des administrations locales. La gestion des ressources destinées aux projets de développement « reste décevante, aggravant le déficit d'investissement dans les infrastructures et des initiatives qui pourraient bénéficier à nos provinces ». Placé sous le thème : « Renforcer la gouvernance des provinces afin d'assurer la cohésion communautaire, facteur clé de la réussite du PDL-145T », ce forum de trois jours va passer en revue les enjeux du développement local.

**Réunion du Sénat sur l'évaluation de l'état de siège en vigueur depuis 2021**, dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. L'objectif principal du rapport de la mission, menée sur le terrain par la Première ministre, est de dresser un bilan des mesures mises en œuvre, tout en évaluant leurs impacts sécuritaires, économiques et sociaux dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. D'après plusieurs membres du gouvernement ayant participé à cette mission de terrain, les résultats restent mitigés. Ils estiment que la situation s'est davantage améliorée en Ituri qu'au Nord-Kivu, où les Forces démocratiques alliées (ADF) sont actives, mais surtout le M23, soutenu par Kigali. En Ituri, les autorités militaires locales se montrent, selon ces mêmes sources, plus favorables à l'initiative d'un allègement des mesures liées à l'état de siège. Mais par quoi remplacer ce régime exceptionnel ? La question revient régulièrement dans les discussions. Sur le terrain, des sources militaires expliquent que la levée complète de l'état de siège ne devrait pas entraîner de grands changements dans la conduite des offensives militaires. En effet, l'administration militaire instaurée par ce régime n'aurait pas d'influence directe sur le front, déjà couvert par l'opération Sukola, la plus importante opération de l'armée dans le pays. Sur ces questions, des membres de la commission Défense, sécurité et frontières prévoient d'organiser des auditions de ministres impliqués dans la gestion de cette situation. (RFI)

**Jeudi 28 novembre.**

**Mpox au Sud-Kivu: l'USAID appelle au changement de comportements dans les zones minières.** L'Agence américaine pour le développement international fait état de la persistance de l'épidémie de Mpox dans les zones minières du Sud-Kivu, malgré les efforts déployés par les acteurs humanitaires. Face à la présence d'un nouveau variant se transmettant par les relations sexuelles, cadre de cette agence, se dit convaincu que l'abandon de certains comportements sexuels à risque peut contribuer de manière significative à la lutte contre le Mpox dans cette zone.

**Mgr Fulgence Muteba dénonce cet « abus d'autorité » d'un général.** Dimanche 24 novembre dernier, le général Eddy Kapend Yrung a tenté d'empêcher l'archevêque d'effectuer une visite pastorale dans la paroisse Saint-Sébastien du Camp militaire Vangu, « sous le prétexte de la situation sécuritaire ». Tard dans la nuit, il a adressé un message à l'aumônier militaire catholique de la 22e région militaire, interdisant la visite imminente de l'archevêque dans cette paroisse. Sans se laisser intimider par cet ordre illégal, qui relève d'un abus manifeste d'autorité, l'archevêque s'est rendu à Saint-Sébastien comme prévu depuis plusieurs jours. Une foule enthousiaste a rejoint l'église Saint-Sébastien et Mgr Muteba Mugalu a pu célébrer l'Eucharistie du Christ-Roi dans une ambiance de ferveur et de piété, sans aucun incident. « L'archidiocèse de Lubumbashi désapprouve totalement et condamne l'audace du Général Eddy Kapend contre le respect et la liberté de religion, garantis par la Constitution, ainsi que l'Accord-cadre entre le Saint-Siège et la RDC » poursuit le communiqué. « Aussi faut-il rappeler avec saint Paul qu'on n'enchaîne pas la parole de Dieu' (2 Tm 2, 9). » Par sa fermeté et son engagement, Mgr Fulgence Muteba a démontré une nouvelle fois sa détermination à poursuivre la mission de l'Église en visitant son peuple et en donnant les sacrements. *Des tensions entre l'armée et le diocèse.* Il s'agit en outre du deuxième épisode de tension entre l'Église de Lubumbashi et les militaires congolais après l'enlèvement, le 18 novembre dernier, d'un séminariste au Grand séminaire interdiocésain Saint-Paul de Lubumbashi. Le jeune homme avait été enlevé dans la cour du séminaire et libéré le soir-même. Selon l'archidiocèse, cet incident était lié à un conflit foncier autour de la concession du Grand séminaire, qui fait l'objet d'expropriations récurrentes. « Ces actes ne sont ni fortuits ni l'œuvre de vulgaires bandits, mais sont liés aux manœuvres de ceux qui s'approprient illégalement les terres de l'Église » affirme Mgr Muteba, rappelant que plusieurs jugements ont reconnu les droits de l'Église sur ces propriétés depuis 1976. (Zenit)

**L'Université Loyola du Congo exhorte Congolais et Rwandais à « consolider les efforts de paix ».** Le père provincial de la Compagnie des Jésus dans l'Afrique centrale et vice-chancelier de l'Université Loyola du Congo, (ULC), Rigobert Kyungu a appelé, le 27 novembre, les peuples congolais et rwandais à construire des ponts pour consolider les efforts de paix et de réconciliation dans la région des Grands Lacs. Il a lancé cet appel à Kinshasa lors de la clôture du colloque international organisé en marge du jubilé de 70 ans de l'ULC. Rigobert Kyungu précise que la province d'Afrique centrale de la Compagnie de Jésus continue à multiplier les efforts et les contacts avec les jésuites Rwandais, en réponse aux défis de paix et de réconciliation entre les deux peuples. Ce colloque portait sur le thème : "Education universitaire jésuite en RDC et en Afrique : Défis et Perspectives". L'ULC organise les filières de philosophie depuis 70 ans, d'agrovétérinaire depuis 30 ans et des sciences et technologies

depuis 10 ans. A partir de l'année académique prochaine, l'ULC organisera les facultés des sciences sociales et de gestion des affaires.

**L'ONG SOPRODE plaide pour l'annulation de l'exploitation de nouveaux blocs pétroliers et gaziers en RDC**, qui risquent de dégrader davantage la biodiversité. Le plaidoyer de l'ONG Solidarité pour la protection des droits de l'Enfant, s'inscrit dans le cadre de sa campagne en faveur de la transition énergétique et contre la pollution plastique. Selon son directeur exécutif : « l'objectif de ce plaidoyer est de demander l'annulation des appels d'offre pour l'exploitation des nouveaux blocs pétroliers et gaziers qui risquent de dégrader davantage notre biodiversité, de nuire aux communautés locales et de compromettre nos engagements internationaux en matière de changement climatique. Et puis SOPRODE appelle la RDC à s'engager résolument dans la lutte contre la pollution plastique en soutenant un traité mondial ambitieux et juridiquement contraignant pour réduire la pollution plastique. Nous insistons également sur la nécessité de promouvoir des alternatives durables et de renforcer la gestion des déchets au niveau national ». Pour lui, ce plaidoyer s'inscrit dans « une démarche de transition énergétique juste et durable en mettant l'accent sur le développement des solutions énergétiques renouvelables comme les mini centrales solaires et l'hydroélectricité ».

**Au moins 120 décès recensés en 10 mois dans la prison de Beni.** Le directeur de la prison centrale de Beni, a attribué ces décès notamment à la surpopulation carcérale qui, selon lui, aggrave la précarité des conditions de vie des détenus. « La prison de Beni a été construite pour garder 250 détenus mais aujourd'hui nous avons 1500 ». Il a ainsi proposé le désengorgement de cette maison carcérale en vue d'améliorer les conditions de vie des prisonniers. Il a également encouragé les magistrats à inspecter régulièrement la prison de Beni, en faisant la célérité dans le traitement des dossiers au niveau des tribunaux.

**Kinshasa : 100 familles sinistrées et des dégâts matériels** à la suite des inondations causées par des précipitations de ces deux derniers jours, affirme le bourgmestre de Matete. Dans une autre commune du même coin de la ville, à Maluku, outre les inondations, des routes d'importance capitale sont très endommagées, comme celle menant au port de Ngafula et celle de Maluku.

**Vendredi 29 novembre.**

**Arrestation de 18 jeunes Congolais accusés de vouloir renforcer les rangs du M23.** Ces 18 jeunes, pour la plupart des déplacés du territoire de Djugu, auraient été recrutés dans un camp de déplacés au nord de Bunia, par un individu identifié comme un membre influent du groupe armé local Zaire. Selon les autorités congolaises, ils étaient destinés à renforcer les rangs du M23 après avoir traversé la frontière ougandaise. Leur destination finale : les collines de Chanzu, dans le Nord-Kivu, un des bastions réputés du M23. Parmi eux, on compte trois mineurs, certains encore en âge d'aller à l'école. Des sources militaires indiquent qu'ils ont été enrôlés parfois pour moins de 10 dollars ou contre une promesse de travail. Arrêtés par les services ougandais à la frontière, ces jeunes ont été extradés vers la RDC via Aru, avant d'être transférés à Bunia. (RFI)

**Adoption de l'avant-projet de loi sur la justice transitionnelle en RDC.** Des experts de la cellule technique du ministère des Droits humains l'ont avalisé, le 27 novembre. C'était à l'issue de la retraite de deux jours, organisée au centre catholique Theresianum de Kinshasa. Ce document intégrant les aspirations des victimes du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, sera sous peu soumis au Conseil des ministres par la ministre de tutelle. Une fois promulguée, cette loi va permettre à ce que la justice transitionnelle soit opérationnelle en RDC en faveur des personnes ayant perdu une partie de leur humanité. « Les recommandations ont été formulées pour que le Gouvernement puisse se les réapproprier, afin de faire en sorte que nous puissions soulager la misère de ces populations, au travers les cinq piliers de notre justice transitionnelle, qui sont : la vérité, la justice, la réparation et éventuellement les garanties de non-répétition ». Cette retraite a été organisée avec l'appui du royaume des Pays-Bas dans le cadre du programme «Just Futur» ainsi que l'accompagnement technique de l'ONG internationale Impunity Watch.

**Kinshasa : le budget annuel du PIFORES évalué à plus de 36 millions USD pour 2025.** Cette évaluation s'est faite le 28 novembre à Kinshasa au cours des travaux de la première réunion du comité national de pilotage du Programme d'investissement pour la forêt et la restauration des savanes (PIFORES) L'idée est de permettre à la RDC de faire face aux défis environnementaux - lutte contre la déforestation et l'amélioration des vies de la population forestière - auxquels elle est confrontée dans les provinces cibles au cours de l'année 2025. Il s'agit de Congo Central, Kwilu, Kinshasa, le Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental et Lomami.

**Kinshasa : l'Unesco sensibilise les journalistes sur leur sécurité en période de crise.** Au cours des discussions, les professionnels des médias, membres de différentes corporations ont soulevé des cas d'insécurité auxquels ils sont exposés en RDC. Ils ont aussi formulé des recommandations pour travailler en toute sécurité. Parmi les

propositions, tous ont insisté notamment sur l'adoption par le parlement, de la nouvelle proposition de loi sur la presse. Cette activité s'est tenue en marge de la Journée internationale de la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes. Elle est célébrée chaque 2 novembre.

**Plaidoyer pour la démarcation des frontières entre la RDC et l'Ouganda et le renforcement des effectifs de militaires dans les territoires d'Aru, Mahagi et Irumu, frontaliers avec l'Ouganda.** Ces autorités coutumières et activistes de la société civile ont pu constater que cette porosité des frontières est à la base de cas d'invasions des entités congolaises par des forces étrangères, suivies d'exactions contre des habitants de cette région frontalières. Ces chefs traditionnels ont évoqué les cas de l'occupation depuis trois ans du village d'Urio, territoire de Mahagi, par des militaires ougandais. Il y a aussi les îlots de Rukwanzi et de Muchanga sur le lac Albert dans le territoire d'Irumu dont les habitants sont chaque fois menacés de déguerpissement par des services ougandais qui prétendent que ces villages se trouvent en Ouganda. Des pêcheurs congolais sont souvent arrêtés ou dépouillés de leur matériel de pêche et poisson. A Aru, plusieurs cas de violations des limites frontalières sont signalés dans les chefferies de Kakwa et de Kaliko Omi. Ces préoccupations ont été également soulevées par des acteurs politiques et membres de la société civile à la délégation de la Première ministre en visite, la semaine dernière, à Bunia.

**Interdiction de porter les dépouilles mortelles sur les épaules à Kasangulu.** Les familles doivent louer un corbillard pour acheminer les dépouilles au cimetière. Selon l'administrateur de ce territoire, les jeunes gens qui transportent des cercueils sur les épaules s'adonnent aux bêtises de toutes les couleurs. Cette pratique est souvent à la base non seulement d'embouteillages le long de la RN1 à Kasangulu, mais aussi de troubles sérieux de l'ordre public.

**Inongo: la prison centrale d'Iyombe dépourvue de nourriture et de médicaments.** Construite en 1923, la prison centrale d'Iyombe n'a jamais bénéficié d'une quelconque réhabilitation. A l'heure actuelle, ses bâtiments vétustes se trouvent dans un état de dégradation très avancée, et même plusieurs murs ont déjà cédé. Le directeur de cette maison carcérale indique que c'est depuis le mois de juillet dernier que la prison centrale d'Iyombe avait reçu, pour la dernière fois, la subvention du Gouvernement. Les détenus qui dorment à même le sol, manquent de nourriture. Conséquence, certains pensionnaires présentent un état de santé médiocre. La même source ajoute que même les médicaments manquent dans cette maison carcérale.

**Viol collectif de six femmes au Sud-Kivu : des militaires impliqués (BCNUDH).** Selon le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, ce cas s'inscrit parmi les 15 incidents de violences sexuelles liées aux conflits documentés en octobre, touchant un total de 48 victimes adultes, un chiffre en nette hausse par rapport au mois précédent (cinq incidents avec neuf victimes). Les Fardc, le seul acteur étatique impliqué dans ces violences pour cette période, sont responsables de 12,5 % des victimes recensées. En 2023, des militaires congolais avaient déjà été identifiés comme des acteurs majeurs de violations des droits de l'homme dans les zones de conflit, notamment pour des violences sexuelles et des exécutions extrajudiciaires. Malgré les poursuites judiciaires annoncées contre certains responsables, les résultats concrets de ces procédures restent limités.

**Samedi 30 novembre.**

**Combats entre Fardc et milices locales : plusieurs villages de Lubero vidés de leurs habitants,** depuis environ deux mois. Toutes les activités sont paralysées, notamment les écoles, qui n'ont pas ouvert leurs portes depuis la rentrée scolaire. « Ça fait trois ans que les Mai-Mai occupent ces milieux. Alors, le 29 octobre 2024, les militaires des Fardc sont arrivés pour les chasser. Craignant pour leur sécurité, la population s'est déplacée, abandonnant les villages. Nous vivons une vie difficile. Et demandons aux autorités de nous aider pour rétablir la paix afin que les écoles puissent rouvrir. En tant qu'enseignant, nous déplorons le fait qu'aucune école ne fonctionne depuis la grève, jusqu'à aujourd'hui. C'est dommage ! Et nous supplions les autorités d'intervenir ».

**Conflits administratifs entre territoires en RDC : à la conférence des gouverneurs, Félix Tshisekedi s'engage à mobiliser l'expertise de l'Institut géographique du Congo pour traiter ces questions avec "professionnalisme" et "impartialité".** Cette démarche contribuera à consolider la paix et l'harmonie entre nos communautés", a rassuré Félix Tshisekedi dans son discours à la clôture de la onzième session de la conférence des gouverneurs de province tenue à Kalemie, chef-lieu de la province du Tanganyika. Plusieurs provinces de la République Démocratique du Congo sont souvent confrontées à des conflits liés aux limites administratives. Il y a quelques années, les provinces de l'Ituri et du Haut-Uélé s'étaient engagées à saisir le gouvernement central pour déterminer les limites administratives entre les chefferies de Kaliko-Omi, en territoire d'Aru (Ituri), et de Logo Lolia, en territoire de Faradje (Haut-Uélé). Des conflits fonciers sont également signalés entre les provinces de Lomami et du Lualaba. Dans certaines régions du pays, ces situations ont engendré des conflits entre communautés. L'engagement de Félix Tshisekedi à résoudre ces différends s'inscrit dans une démarche visant à réduire le taux des

conflits entre communautés, au moment où d'autres différends peinent à être réglés, et alors que le pays fait déjà face à l'agression rwandaise via la rébellion du M23. (**Actualité.CD**)

**Des femmes défenseuses des droits humains s'engagent contre les violences basées sur le genre.** Pour atteindre cet objectif, la Synergie congolaise des femmes défenseuses des droits humains, (SYCOFEDDH) en partenariat avec le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH), a organisé une journée d'information sur le rôle des femmes défenseuses des droits humains et sur quelques instruments juridiques les protégeant. « Nous sommes face à une crise humanitaire, d'insécurité à l'Est de la RDC. Il est vraiment opportun que les femmes défenseuses des droits humains soient outillées par la formation et l'information, surtout les instruments juridiques qu'on nous a distribués vont nous permettre de consolider notre travail, comme la résolution 1325, la déclaration universelle des droits de l'homme, et d'autres résolutions qui nous permettent de mener notre lutte, en collaboration avec les autorités étatiques, puisque comme vous le savez ce sont les autorités qui sont les premiers défenseurs des droits de la population ». Cette journée d'information est aussi l'occasion de la sortie officielle de la Synergie congolaise des femmes défenseuses des droits humains. Cette organisation est composée d'une vingtaine de femmes responsables des associations et des réseaux qui militent pour la promotion et la protection des droits humains.

**Haut-Lomami : 231 maisons, 3 écoles et 4 églises détruites à la suite des pluies diluviennes.** Plus de deux-cents personnes dont les habitations ont été emportées par les eaux des pluies passent la nuit à la belle étoile. L'autorité locale appelle les gouvernements national et provincial à voler urgemment au secours des sinistrés qui ont tout perdu afin qu'ils soient à l'abri des intempéries.

**Paula Gaviria appelle à plus de pression militaire sur les groupes armés.** Après une visite du site des déplacés de Luvangira, dans la commune rurale de Oicha à 30 km de Beni, la rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les droits humains, a appelé toutes les forces à travailler ensemble pour la sécurisation de la région : « Je sais que c'est une région où il y avait des conflits, il faut faire une pression militaire pour sécuriser la population. Il y a la présence des forces de la Monusco, de l'armée, de la police ici, il faut cette pression militaire pour une solution afin que ces déplacés vivent une vie plus normale ». Elle a eu des échanges avec les déplacés de Luvangira afin de comprendre leur situation de vie dans ce site. Elle a également discuté avec les organisations partenaires des agences des Nations Unies qui assistent ces déplacés. Pour elle le besoin primordial de ces personnes forcées de quitter leurs villages, c'est la paix : « Toutes veulent la paix dans leurs milieux de provenance car elles veulent rentrer dans leurs milieux d'origine. Elles demandent qu'on fasse des plaidoyers au gouvernement national pour le rétablissement de la paix dans leur région d'origine, améliorer les conditions de protection, d'alimentation, de nourriture, des soins et de toutes les assistances en générale ».

**Au moins 120 présumés Kuluna interpellés à Kinshasa,** lors des opérations de bouclage réalisés dans quelques quartiers des communes de Kimbanseke, Nd'jili et Masina, dans la ville de Kinshasa. « Certains d'entre eux ont été surpris en flagrance avec machettes à la main, d'autres en pleine bagarre entre gangs rivaux. Parmi les inciviques interpellés, il y a des chefs de gangs qui se comportent non comme des seigneurs de guerre, mais aussi comme vendeurs de chanvre dont la consommation est à la base de la recrudescence des actes criminels contre les paisibles citoyens ». Selon le commandant du commissariat urbain de Tshangu, la plus grande difficulté est le manque d'espace où garder les personnes interpellées.

**Révision constitutionnelle : l'Association congolaise de droit constitutionnel va offrir son expérience pour le débat.** « L'Association congolaise de droit constitutionnel salue la démarche du Chef de l'Etat, qui a annoncé que, préalablement à toute initiative institutionnelle, il convoquera, l'année prochaine, une commission multidisciplinaire d'experts qui l'éclairera sur le sujet et sur la conduite à tenir, pour le grand bien du peuple congolais. L'ACDC tient à souligner que forte de l'expérience de ses membres dans l'enseignement et la pratique du droit constitutionnel, elle connaît l'histoire constitutionnelle du pays, ses textes et son vécu. Elle connaît particulièrement l'origine de la Constitution du 18 février 2006, ses rédacteurs, son contenu, son pouvoir constituant et les mécanismes prévus pour sa révision ». L'ACDC indique que ses membres ne se laisseront guidés que par le seul intérêt du peuple congolais et ne donneront d'avis que pour ce qu'ils croient vrais, justes et objectifs en âme et conscience.

**Défis multiples et tensions locales, le bilan sans concession de la Conférence des gouverneurs.** Après trois jours d'intenses travaux, la 11<sup>e</sup> session de la Conférence des gouverneurs de province s'est clôturée le 29 novembre, à Kalemie, chef-lieu de la province de Tanganyika. Ce forum a permis d'examiner les enjeux locaux du sous-développement et du développement des provinces de la RDC. Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, a présenté une synthèse des états des lieux des provinces dans divers secteurs. **Problèmes communs à toutes les provinces.** Sur le plan *politique*, il a été observé une instrumentalisation de la jeunesse et des

communautés socioculturelles par les acteurs politiques, une ruée de la population vers les provinces minières pour l'exploitation artisanale, et des incursions des creuseurs dans les installations minières, entraînant vols de minerais et sabotages. Sur le plan *administratif*, les défis incluent l'absence d'animateurs dans les communes rurales, un personnel non mécanisé en surnombre, un vieillissement des fonctionnaires, des conflits fonciers et des limites territoriales non définies, ainsi que l'insuffisance des infrastructures et des moyens pour les autorités locales. Sur le plan *sécuritaire*, on déplore le banditisme urbain et rural, la prolifération d'armes artisanales, la transhumance des éleveurs nomades Mbororo qui insécurisent les agriculteurs, la présence de groupes armés étrangers (Seleka, LRA, Anti-Balaka, etc.) et des naufrages fréquents par manque de balisage des voies fluviales. Sur le plan *judiciaire*, l'insuffisance des magistrats et l'absence d'infrastructures pénitentiaires ou judiciaires sont préoccupantes. La population rurale privilégie souvent le droit coutumier au détriment du droit écrit. Sur le plan *économique*, on note l'absence d'industries de grande production, l'exportation frauduleuse des minerais, et une évasion fiscale importante. Les provinces peinent à mobiliser leurs ressources locales. Sur le plan *social*, les provinces sont marquées par des conditions de vie précaires, un manque d'infrastructures économiques et sociales dans les zones rurales, et une prolifération de quartiers d'habitats précaires. Sur le plan *infrastructurel*, les défis incluent le manque d'entretien des barrages hydroélectriques, le mauvais état des routes agricoles, et une insuffisance généralisée d'accès à l'eau potable et à l'électricité. **Problèmes spécifiques à certaines provinces** - Haut-Uélé : La présence de réfugiés sud-soudanais à Aba constitue une menace sécuritaire. - Kinshasa : Une pléthore d'agents administratifs complique la gestion des ressources. - Kasai Oriental : La situation de la MIBA aggrave la pauvreté locale. - Maniema : La fermeture de Namoya Mining SA a eu un impact négatif sur l'économie. - Nord-Kivu : Les activités minières et pétrolières sont paralysées par les groupes armés. - Nord-Ubangi : Difficulté de perception des droits liés à l'exploitation forestière. - Équateur : Une baisse de la production halieutique et animale affecte l'économie locale. (Actualité.CD)

